

**Projet de Loi de Finances 2027 :
les ETI de Nouvelle-Aquitaine présentent
leur « kit de survie » pour sauver le made in France**

À l'occasion de son événement annuel IMPACT ETI, le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine dévoile son livret blanc « Made in France - Dernier appel avant fermeture ». À l'approche des élections présidentielle et législatives de 2027, il réunit les propositions concrètes de ses dirigeants autour de neuf thématiques, de la décentralisation à la formation professionnelle, pour réindustrialiser les territoires. Un message d'autant plus urgent que le Projet de loi de finances pour 2027, présenté le 1^{er} octobre, alourdit encore le coût du travail pour des ETI déjà fragilisées.

Un budget 2027 qui ne doit pas être le « coup de trop »

Le Club salue le maintien du crédit d'impôt recherche, du pacte Dutreil et des aides à l'apprentissage, ainsi que la baisse de 30 % de la surtaxe d'impôt sur les sociétés. Le gel des allègements de cotisations et le coup de rabot de 3,7 Md€ pèsent en revanche lourdement : **pour une ETI industrielle de 660 salariés, le surcoût atteindrait 700 000 à 800 000 € par an**. Il intervient alors qu'une ETI sur trois a déjà arrêté, suspendu ou réorienté un projet en France, et que 9 ETI néo-aquitaines sur 10 subissent les effets du conflit en Iran. Le Club appelle les députés, notamment ceux de Nouvelle-Aquitaine, à faire front commun pour préserver l'industrie et les emplois locaux.

« Nos ETI encaissent depuis des mois sans broncher : ce budget ne doit pas être le coup de trop. »
Marc Prikazsky, Président exécutif de Ceva Santé Animale, Président du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine

Neuf thématiques pour réindustrialiser les territoires

Avec ce « livret blanc », le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine s'adresse aux candidats et futurs élus. Ses propositions partent d'un constat : les ETI, entreprises ancrées dans les territoires, font la réindustrialisation du pays, mais doivent composer avec une complexité administrative et une fiscalité parmi les plus lourdes d'Europe.

75 %	28 Md€	52 %	370 000
des sites de production des ETI en villes moyennes ou zones rurales	par an : le coût des normes pour les ETI	de la CVAE de l'industrie payée par les ETI	entreprises à transmettre d'ici 2030

Décentralisation : Fusionner Région et Départements en une collectivité unique, dotée des moyens de ses compétences : **un seul interlocuteur, un seul guichet, une seule décision**. Et surtout, **rapprocher l'action économique de l'action sociale, pour ne plus dépenser l'argent que nous n'avons pas**. L'enchevêtrement des compétences entre l'État et les collectivités coûte 7,5 Md€ par an. Le modèle existe : le Pays basque espagnol lève lui-même l'impôt, dispose d'un budget de 16,4 Md€ (contre 3,35 Md€ pour la Région Nouvelle-Aquitaine) et a activé dès mars 2026 un bouclier industriel de 1,05 Md€.

Action locale : Faire des ETI les partenaires des collectivités pour réserver du foncier industriel, développer le logement abordable et l'énergie verte locale, alors que la fiscalité locale a progressé de 27 % entre 2021 et 2024.

« Pour réindustrialiser, il faut que ceux qui connaissent le terrain puissent décider, financer et rendre des comptes. Rendons la main aux territoires. »

Marc Prikazsky, Président exécutif de Ceva Santé Animale, Président du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine

Simplification : Instaurer un moratoire sur les nouvelles normes et harmoniser les règles industrielles en Europe. Les ETI sont soumises à 400 000 normes, 720 de plus chaque année, soit 2,6 % de leur chiffre d'affaires.

Fiscalité : Moins d'aides, moins de taxes, plus de soutien à l'innovation. Les impôts de production atteignent 4,4 % du PIB, deux fois la moyenne européenne. Le Club propose aussi d'orienter une part de l'épargne des Français vers l'investissement productif local.

Transmission : Sanctuariser le pacte Dutreil et créer un « pacte très long terme » à taux réduit. Chaque année, 30 000 entreprises disparaissent faute de repreneur.

Formation professionnelle : Supprimer le plafond de 50 salariés qui prive les ETI du financement des OPCO : leur reste à charge atteint jusqu'à 67 %.

Marchés publics : Introduire une préférence « Made in EU et bas carbone » adaptée aux ETI : aujourd'hui, 55% des marchés publics sont attribués sur le seul critère du prix le plus bas.

Décarbonation : Passer de la méfiance à la confiance et démocratiser les contrats d'achat d'énergie (PPA), à l'image du PPA multi-acheteurs porté par le Club. 80 % des ETI disposent déjà d'un plan de sobriété énergétique.

Grands projets régionaux : Réaliser la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse-Dax, plébiscitée par 86 % des habitants concernés, et accueillir une paire de réacteurs EPR 2 sur le site du Blayais.

« Quand l'échelon qui connaît son industrie dispose des moyens de décider, il peut réagir en quelques semaines. À l'aube de la présidentielle, nous disons aux candidats : le made in France se sauvera dans les territoires. Donnez-leur la main, donnez-leur les moyens, et ils feront le reste. »

Marc Prikazsky, PDG de Ceva Santé Animale, Président du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine

À propos du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine

Premier Club ETI créé en région dès 2013 le Club fédère aujourd'hui 135 entreprises essentiellement dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie, représentant plus de 28,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 108 500 salariés. Lieu unique de connexion entre les dirigeants, le Club se veut un outil stratégique pour leur développement et pour la valorisation des ETI dans l'économie régionale et nationale. Il travaille en cohésion avec le METI (Mouvement national) et les 10 autres Clubs nés dans les autres régions.

<https://www.clubeti-na.fr/>

Contact

Grégoire Le Taillandier

Délégué général du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine

gregoire.letaillandier@clubeti-na.fr

06 19 38 32 97